

Dourdan, le 18 mai 2020

L'équipe de direction du collège Condorcet  
À  
Tous les parents d'élèves

## **Objet: Information aux familles sur la réouverture de l'établissement**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Comme vous le savez, compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle liée au covid-19 et des décisions présidentielles qui en ont découlé, les écoles, les collèges et les lycées n'ont plus accueilli vos enfants en présentiel à partir du 16 mars 2020.

Suite aux annonces du Premier Ministre le 7 mai dernier, un plan de déconfinement a été présenté et se met en place de manière très progressive et différenciée selon les territoires.  
C'est ainsi qu'il a été décidé la réouverture des écoles maternelles et primaires sur tout le territoire dès le 11 mai et celle des collèges à partir du 18 mai mais uniquement dans les départements "verts".  
En revanche, pour tous les départements "rouges", comme c'est le cas pour l'ensemble des territoires d'Ile-de-France, cette réouverture ne sera pas possible avant au moins la fin du mois de mai.  
Pendant ce temps, l'enseignement à distance se poursuivra donc.

Un nouvel examen de la situation sanitaire par le Gouvernement aux alentours du 28 mai permettra de décider de la possibilité de rouvrir ou non progressivement les collèges essonniers et de toute l'Ile-de-France.

Pour autant, et afin d'anticiper au mieux un possible retour des élèves au Collège Condorcet dès le 2 juin, nous souhaitons vous présenter ci-après l'organisation prévue dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires<sup>1</sup>.

### **Textes de référence**

- **Protocole sanitaire – Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées (version mise à jour le 11 mai).**  
<https://www.education.gouv.fr/media/67185/download>
- **Circulaire du 4 mai 2020 relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages.**  
<https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>
- **Arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, actualisé par le décret n° 2020-423 du 14 avril 2020.**

### **I - Le retour au collège**

**Tout accueil des élèves et des personnels reste subordonné à :**

- **la présence, dans l'établissement, de tout le matériel sanitaire et d'hygiène nécessaire**
- **un nombre suffisant d'agents de la collectivité de rattachement par journée d'accueil.**

**Le retour physique au collège reste basé sur le strict volontariat des familles.**

Nous rappelons que seule l'instruction reste obligatoire : celle-ci peut donc se dérouler en classe (en présentiel) ou à la maison (à distance).

**Conformément au protocole sanitaire national pour le 2<sup>nd</sup> degré, l'organisation présentée ci-dessous prévoit des adaptations spécifiques sur les plans sanitaire, pédagogique et fonctionnel de manière à permettre un retour adapté des élèves et des personnels dans des conditions sécurisées.**

Compte tenu du contexte sanitaire et des prescriptions communiquées, notre priorité reste bien évidemment et avant tout la santé de tous : élèves comme personnels.

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

**C'est pourquoi, une priorisation des publics est prévue comme suit :**

- 1. Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> dont les parents sont des personnels indispensables à la gestion de crise (personnels de soin, équipes COVISAN, aide sociale à l'enfance, police, gendarmerie, sapeurs-pompiers, justice, établissements sociaux et médicaux-sociaux, pénitentiaire, postiers) ;**
- 2. Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> dont les parents sont des personnels nécessaires à la réouverture des écoles (personnels des transports, personnels enseignants, personnels des services municipaux, personnels assurant la collecte des ordures ménagères) ;**
- 3. Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> en difficulté et/ou en décrochage scolaire ;**
- 4. Les fratries concernant les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ;**
- 5. Les autres élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> volontaires dans la limite des possibilités d'accueil.**

- 
- Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant une infection Covid-19 chez ce dernier ou dans sa famille.**
  - Les parents doivent prendre la température de leur enfant chaque matin avant le départ au collège.  
En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre au collège.**

**En cas de symptômes ou de fièvre chez l'enfant ou dans sa famille, les parents s'engagent à suivre la procédure décrite dans l'annexe 1 (fiche de procédure de gestion d'un cas COVID).**

En cas de symptôme évocateur d'infection COVID-19 constaté chez un élève dans la journée par le personnel du collège, ce dernier sera isolé soit à l'infirmerie, soit dans une salle d'accueil parents, soit dans le couloir administratif sous la surveillance d'un adulte jusqu'à l'arrivée d'un des représentants légaux (ou un adulte désigné par ces derniers).

En cas de doute sur les symptômes d'un élève, l'infirmière scolaire, un personnel de l'équipe Vie scolaire ou un membre de l'équipe de direction pourra procéder à une prise de température (thermomètre sans contact).

La famille devra alors prendre contact immédiatement avec son médecin traitant qui décidera, le cas échéant, de l'opportunité et des modalités de dépistage.

**En cas de test prescrit par un médecin, l'élève ne pourra revenir au collège qu'à l'issue d'un résultat négatif avéré ou après une période de confinement d'au moins 14 jours en cas de test positif.**

## **II - Hygiène, nettoyage et désinfection des locaux**

### **Les masques**

- Pour les personnels**

Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels.

Chaque personnel sera équipé par jour de présence de deux masques. Il s'agit de masques homologués de catégorie 1 dits « grand public ».

- Pour les élèves**

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves.

**Les parents s'engagent à fournir au moins deux masques homologués à leurs enfants (masques homologués de catégorie 1 dits « grand public ») sur la journée ou les journées où les élèves seront accueillis.**

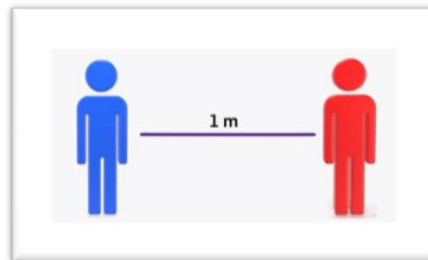
## Les gestes barrière

Les gestes barrière, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde : élèves et personnels. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, pour lutter efficacement contre la propagation du virus.



## La distanciation

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.



## L'Hygiène des mains

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à se laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains (paumes, dos de la main, ongles, poignets) pendant au moins 30 secondes, puis de procéder à un séchage (à l'air libre ou à l'aide d'un papier jetable).

A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains devra être réalisé, *a minima* :

- Lors de l'arrivée dans l'établissement et avant la montée en classe ;
- après chaque récréation avant la montée en classe ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué (lavage effectué en salle au moyen du gel hydro-alcoolique) ;
- le soir, dès l'arrivée au domicile.

Dans les toilettes, il est fortement recommandé aux élèves de ne pas boire au robinet. C'est pourquoi, nous vous encourageons à fournir une bouteille d'eau ou une gourde à votre enfant pour chaque jour de présence.

## Nettoyage et désinfection des locaux

Un nettoyage et une désinfection<sup>2</sup> de tous les locaux et des équipements fréquentés par les élèves et les personnels seront réalisés chaque soir.

<sup>2</sup> Selon les prescriptions du protocole sanitaire pour le 2<sup>nd</sup> degré

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Deux nettoyages et désinfections supplémentaires seront effectués pour les sanitaires élèves et personnels : après la récréation du matin et après la pause méridienne.

### Petits matériels de nettoyage/désinfection

Dans chaque salle de classe, les élèves et les personnels trouveront les consommables suivants : gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes.  
Selon les situations, des gants jetables pourront être également proposés.

**Attention** : pour des raisons évidentes d'hygiène et de responsabilité, aucun prêt de matériel, quel qu'il soit, ne sera autorisé entre élèves. Les enseignants ne pourront non plus procéder à aucun prêt.  
**Il est donc impératif que les élèves viennent avec tout le matériel nécessaire au collège pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.**

### III - Accueil des élèves

Avant le 2 juin, le Chef d'établissement interrogera, par tout moyen utile (sondage, ENT...), les familles sur leur volonté ou non de renvoyer leur(s) enfant(s) au collège.

**Les parents devront exprimer clairement leur choix par OUI ou par NON.**

**Ce choix les engagera pour toutes les journées d'accueil prévues par le Collège pour leur enfant.**

En cas de nombreuses demandes, les critères de priorisation indiqués plus haut seront appliqués.

**Les activités pédagogiques se dérouleront à la fois pour les élèves présents au collège et à distance pour tous les autres, selon les mêmes modalités organisées par chaque enseignant depuis le 16 mars 2020.**

### Organisation générale

Les élèves seront accueillis soit le lundi, soit le mardi, soit le jeudi ou soit le vendredi selon l'emploi du temps habituel prévu ce jour-là (mis à jour sur pronote).

Les élèves seront accueillis par rotation au collège : chaque groupe ne viendra au collège qu'une journée par semaine<sup>3</sup> à l'exception des élèves relevant des catégories prioritaires 1 et 2 (voir page 2) qui pourront être accueillis tous les jours si leurs parents n'ont pas de solution de garde (dans la limite des capacités d'accueil).

**En tout état de cause, la fin des cours n'excèdera jamais 16h30.** Les cours de 16h30 à 17h25 inscrits à l'emploi du temps annuel n'auront jamais lieu.

**Aucun élève ne sera accueilli au collège les mercredis.**

**Pour chaque journée de fonctionnement, une salle par groupe sera attribuée.**

En dehors des entrées ou sorties autorisées (récréations, déjeuner), **aucun déplacement d'élève en classe et dans l'établissement ne sera autorisé** sans accord du professeur (obligation d'être muni du laissez-passer de l'enseignant).

Par conséquent, ce sont les enseignants qui se déplaceront de salle en salle à chaque heure de cours.

Obligations : port du masque, respect des gestes barrière, de la distanciation physique.

**Aucun contact entre élève autorisé**; aucun jeu collectif possible.

### Gestion des arrivées et des sorties

Dès leur arrivée dans l'établissement, nous demanderons aux élèves de se laver les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydro-alcoolique.

L'accès aux casiers sera interdit tout au long de la journée.

Les élèves seront accueillis le matin dès 8h00 et jusqu'à 8h30 pour les cours commençant à 8h30 (M1) et entre 9h00 et 9h20 pour les cours commençant à partir de 9h25 (M2).

<sup>3</sup> Selon l'organisation détaillée ci-après

En fonction du nombre d'élèves accueillis en M1 et en M2, un ou deux portails seront utilisés afin de permettre la distanciation. Un marquage au sol à l'extérieur du collège et devant chaque portail sera réalisé.

### **Les salles et lieux d'accueil**

Les élèves seront accueillis essentiellement dans les salles du bâtiment A :

1<sup>er</sup> étage : salles A 103 - A 119 et A 113 - A 117

2<sup>ème</sup> étage : salles A 201 - A 215 et A 209 - A 213

En cas de besoin, les salles de permanence pourront être réquisitionnées.

Aucune salle spécialisée (sciences, technologie, arts plastiques, éducation musicale, salles informatiques) ne sera utilisée pour l'accueil des élèves, sauf exception (besoin pédagogique indispensable).

Aucun accès au CDI possible.

Les salles de classes seront aérées chaque matin avant l'arrivée des élèves.

Tout au long de la journée les portes des salles de classe seront maintenues en position ouverte (sauf pendant les récréations et la demi-pension où elles seront fermées à clé).

Les salles de classes devront être aérées sur le temps des récréations et de la demi-pension.

Si les températures le permettent, les fenêtres des salles resteront ouvertes même en cours de journée.

Les élèves pourront laisser leurs sacs et leurs affaires dans les salles de classe.

Il est recommandé que les élèves amènent une bouteille d'eau (ou gourde) à usage strictement personnel (inscrire le nom et le prénom de l'enfant).

### **Circulation dans l'établissement**

Un fléchage sera mis en place dans l'établissement :

- pour rentrer dans les halls et pour sortir
- pour se rendre au réfectoire
- pour les entrées et sorties de l'établissement

L'accès aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages du bâtiment A se fera par l'escalier situé à côté de la salle de permanence 1. Aucun autre escalier ne pourra être emprunté.

Les élèves devront impérativement utiliser l'escalier situé au milieu du couloir des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages du bâtiment A pour se rendre en cour de récréations ou pour quitter le collège.

### **Les cours de récréation**

**Nous recommandons fortement aux élèves de se munir d'un livre pour se rendre en récréation afin de leur permettre de se poser tranquillement.**

La cour de récréation appelée « petit bois » (située près de la SEGPA et du terrain de basket) ne sera pas accessible aux élèves.

Cette zone restera réservée aux enseignants d'EPS pour leurs activités physiques et sportives.

**Utilisation des bancs : les élèves devront s'asseoir aux endroits marqués d'une croix.**

Les bancs seront désinfectés chaque soir après le départ des élèves.

Les tables de ping-pong seront inaccessibles (de la rubalise marquera l'impossibilité de les utiliser et/ou de s'y asseoir).

Nous procéderons à une répartition des groupes par cour de récréation.

Cette répartition prendra en compte le nombre des élèves par groupe afin d'équilibrer le nombre global d'élèves par cour.

## La demi-pension

**Nous recommandons fortement aux élèves de se munir d'un livre pour se rendre en pause méridienne afin de leur permettre de se poser tranquillement avant et/ou après le déjeuner.**

Les deux services de demi-pension sont maintenus : 11h30-12h25 et 12h25-13h20.

Un passage échelonné des groupes sera mis en place permettant de respecter les gestes barrière et la distanciation physique.

4 zones seront définies dans le réfectoire.

Le Conseil départemental de l'Essonne livrera chaque jour au collège des lunchbox pour les élèves demi-pensionnaires et s'assurera de l'équilibre alimentaire.

Aucun élève ne sera autorisé à venir avec un pique-nique au collège (sauf élèves qui dans le cadre de leur PAI, bénéficient déjà du panier-repas).

Tout élève demi-pensionnaire devra déjeuner à la cantine.

## Sanitaires

Les élèves pourront accéder aux sanitaires situés dans les bâtiments A et B.

L'accès aux toilettes sera réglementé : pas plus de 3 ou 4 élèves à la fois.

- Passage obligatoire par les sanitaires dès l'arrivée au collège le matin pour se laver les mains avant la montée en classe.

- Passage obligatoire par les sanitaires après chaque récréation pour se laver les mains avant de retourner en classe.

- Passage obligatoire par les sanitaires avant le repas et après le repas pour se laver les mains avant de retourner en classe.

## Vie scolaire

**Il sera interdit de rentrer à la vie scolaire.**

Les élèves pourront s'adresser à l'assistant d'éducation de bureau par la fenêtre située côté cour et lui exprimer leur demande.

Dans tous les cas, une table sera placée à l'extérieur de la vie scolaire où un assistant(e) d'éducation pourra répondre également aux besoins des élèves.

## Emplois du temps

Les emplois du temps tels que communiqués en début d'année scolaire seront maintenus.

En cas d'absence d'un enseignant, une solution de remplacement sera mise en place (aide aux devoirs, activités physiques et sportives, activités culturelles...).

Les heures de permanence seront, chaque fois que possible, évitées.

## Cours d'E.P.S.

Les élèves ne pourront pas accéder aux vestiaires.

Lorsque les élèves auront EPS, ils devront venir au collège en tenue sportive (survêtement adapté en fonction de la météo, legging), avec une bouteille d'eau, une serviette (en guise de tapis de sol), un tee-shirt de rechange.

## Transports scolaires

Les circuits et horaires des transports scolaires ne seront pas modifiés.

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les bus et les trains.

Afin de respecter les gestes barrière et la distanciation physique, une organisation sera mise en place à l'intérieur des véhicules ou des rames par les sociétés exploitantes.

En cas de question, nous vous recommandons de les contacter.

**Le matin et/ou le soir, nous recommandons fortement aux parents d'emmener et de venir chercher leur(s) enfant(s) au collège chaque fois que cela leur est possible.**

### Elèves CHAM

En cas de réouverture du conservatoire, les élèves CHAM pourront continuer à emprunter le bus pour se rendre au conservatoire lors de leur jour de présence au collège.

En cas de fermeture prolongée du conservatoire, les élèves CHAM quitteront l'établissement après la dernière heure inscrite à leur emploi du temps, s'ils sont présents au collège un mardi ou un vendredi.

### Parents d'élèves

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte du collège (sauf cas particulier → ex : évacuation d'un cas covid ou malade, rendez-vous programmé).

## PLANNINGS D'ORGANISATION HEBDOMADAIRES À PARTIR DU MARDI 2 JUIN 2020

**Chaque groupe n'est accueilli qu'une fois par semaine ; durant les journées où les élèves ne sont pas présents au collège, ils poursuivent depuis chez eux l'enseignement à distance.**

Pour les élèves de catégories 1 et 2 qui devraient être accueillis tous les jours, un emploi du temps spécifique sera établi en fonction des capacités d'accueil et sera communiqué aux familles concernées.

### SEMAINE DU 1<sup>er</sup> AU 5 JUIN 2020 (avec le lundi 1<sup>er</sup> juin férié : lundi de Pentecôte)

**Il s'agira lors de cette semaine de reprendre contact avec les élèves.**

Ils seront accueillis chaque fois que possible par leur professeur principal et un autre professeur de l'équipe pédagogique.

Lors de cet accueil, **un temps important sera d'abord consacré à l'explicitation des gestes barrière et à l'importance de les respecter**, à la définition d'un virus et à la particularité du covid-19.

**Les règles de circulation ou des lieux leur seront également présentées.**

**Un temps important sera ensuite dédié aux échanges, aux vécus des uns et des autres pendant le confinement, aux difficultés d'ordre pédagogique et/ou numérique rencontrées...**

**Tout élève qui ne respecterait pas le port du masque sans motif valable et/ou les gestes barrière serait immédiatement isolé et remis à ses parents sans retour possible à l'école. Dans le cas où son attitude impliquerait un danger pour les autres, l'équipe de direction pourrait envisager d'accompagner cette première mesure conservatoire d'une sanction.**

#### Mardi 2 juin

→ Accueil de tous les **élèves volontaires** de 5<sup>ème</sup>  
**de 8h30 à 15h30** pour tous les élèves  
Récréations du matin à 9h25 ou à 10h20 - Repas échelonné entre 11h00 et 13h00

Salles	5 <sup>ème</sup> 1		5 <sup>ème</sup> 2		5 <sup>ème</sup> 3		5 <sup>ème</sup> 4	
	Gr 1	Gr 2	Gr 1	Gr 2	Gr 1	Gr 2	Gr 1	Gr 2
	<b>A 105</b>	<b>A 121</b>	<b>A 107</b>	<b>A 119</b>	<b>A 109</b>	<b>A 117</b>	<b>A 111</b>	<b>A 113</b>
Matin 8h30 11h00	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe
Après-midi 13h00 15h30	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)

Salles	5 <sup>ème</sup> 5		5 <sup>ème</sup> 6		5 <sup>ème</sup> 7	
	Gr 1	Gr 2	Gr 1	Gr 2	Gr 1	Gr 2
	<b>A 215</b>	<b>A 217</b>	<b>A 211</b>	<b>A 213</b>	<b>A 207</b>	<b>A 209</b>
Matin 8h30 11h00	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe
Après-midi 13h00 15h30	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)	Autre professeur de la classe	Professeur princ. (ou autre professeur)

### SEMAINE DU 8 AU 12 JUIN 2020 - Semaine A

Accueil des élèves volontaires de 6<sup>ème</sup> ou de 5<sup>ème</sup> selon l'ordre des priorités énoncé plus haut

Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> poursuivent l'enseignement à distance à plein temps.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sont en enseignement à distance les jours où leur groupe n'est pas accueilli au collège

#### Jeudi 11 juin

Accueil des élèves volontaires de 5<sup>ème</sup> - **groupe 1**

Horaires selon les emplois du temps des classes (consulter pronote)

5 <sup>ème</sup> 1 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 2 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 3 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 4 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 5 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 6 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 7 Gr 1
Salle A 105	Salle A 119	Salle A 113	Salle A 117	Salle A 201	Salle A 215	Salle A 209

Accueil selon emploi du temps

#### Vendredi 12 juin

Accueil des élèves volontaires de 5<sup>ème</sup> - **groupe 2**

Horaires selon les emplois du temps des classes (consulter pronote)

5 <sup>ème</sup> 1 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 2 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 3 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 4 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 5 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 6 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 7 Gr 2
Salle A 105	Salle A 119	Salle A 113	Salle A 117	Salle A 201	Salle A 215	Salle A 209

Accueil selon emploi du temps

### SEMAINE DU 15 AU 19 JUIN 2020 - Semaine B

Accueil des élèves volontaires de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> selon l'ordre des priorités énoncé plus haut

Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> poursuivent l'enseignement à distance à plein temps.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sont en enseignement à distance les jours où leur groupe n'est pas accueilli au collège

#### Jeudi 18 juin

Accueil des élèves volontaires de 5<sup>ème</sup> - **groupe 2**

Horaires selon les emplois du temps des classes (consulter pronote)

5 <sup>ème</sup> 1 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 2 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 3 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 4 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 5 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 6 Gr 2	5 <sup>ème</sup> 7 Gr 2
Salle A 105	Salle A 119	Salle A 113	Salle A 117	Salle A 201	Salle A 215	Salle A 209

Accueil selon emploi du temps

#### Vendredi 19 juin

Accueil des élèves volontaires de 5<sup>ème</sup> - **groupe 1**

Horaires selon les emplois du temps des classes (consulter pronote)

5 <sup>ème</sup> 1 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 2 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 3 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 4 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 5 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 6 Gr 1	5 <sup>ème</sup> 7 Gr 1
Salle A 105	Salle A 119	Salle A 113	Salle A 117	Salle A 201	Salle A 215	Salle A 209

Accueil selon emploi du temps

Nous savons pouvoir compter sur la cohésion, le bon sens et l'attitude citoyenne de tous pour que cette reprise se passe dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe de direction,  
P. LAGIER POUBANNE, Principale  
V. DEGUIGNE-RIVIERE, Principale adjointe  
S. DALEAS, Directrice adjointe de la SEGPA  
R. GILLE, Adjoint-gestionnaire